

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson du 1er octobre 2015

Présidence : Mme Natachi Zari-Stucki

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 tel qu'annexé au préavis n° 567/15.

Ainsi délibéré en séance du 1er octobre 2015.

La Présidente:



Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich